ANTE FESTIVAL

EXPLORE BRUSSELS

Feuille de route de la visite guidée de la Maison Hap adaptée aux personnes dans le spectre de l'autisme

Samedi 18 octobre 2025 om 12h00

EXPLORE +

Table de Matières

Table de Matières 2
Comment utiliser cette feuille de route ? 3
Comment s'y rendre ? 4
En train – via Brussel-Luxembourg 4
En train – via Bruxelles-Central 6
En tram et en bus 7
En vélo 7
En voiture 7
Le déroulement de la visite 9
Avant le début de la visite 9
Pendant la visite 11
Après la visite 13
Information sur l'organisation 13

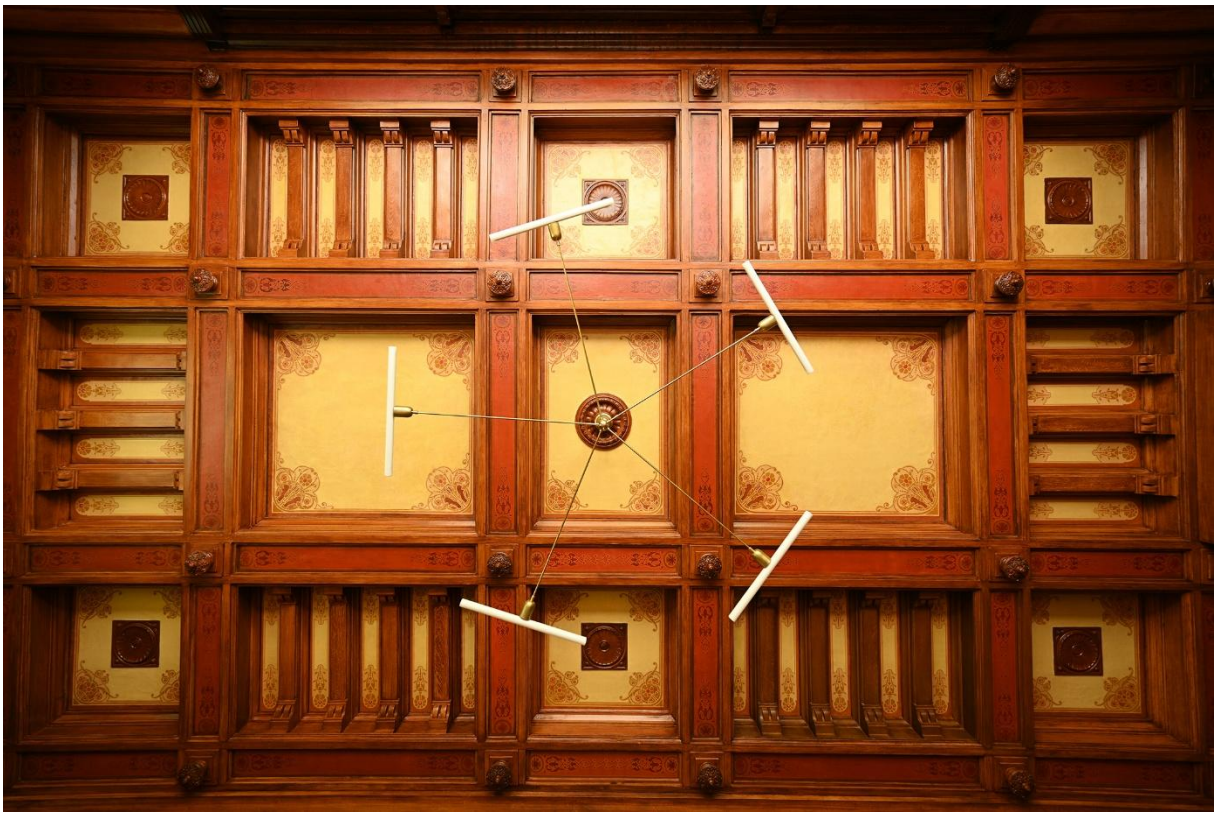

Comment utiliser cette feuille de route ?

Vous allez voir : c’est une très belle expérience de visiter la Maison Hap. Cette visite est organisée dans le cadre de l’ANTE Festival, un tout nouveau festival bruxellois consacré à l’architecture du XIXe siècle. Dans ce texte, vous trouverez des informations qui vous aideront à préparer votre visite. Vous trouverez des informations sur :

- comment se rendre à la Maison Hap
- les accompagnatrices et accompagnateurs de l'activité
- les démarches pratiques à effectuer avant la visite
- le parcours que vous suivrez pendant la visite
- les astuces anti-stress lors de la visite

Toutes les informations n'ont pas la même importance pour tout le monde.
Choisissez les informations qui sont importantes pour vous.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, une version papier de cette présentation sera également disponible avant le début de la visite.

Vous avez d'autres questions ? Envoyez un message à willem@explore.brussels.

Comment s’y rendre ?

L’adresse de la visite est : **508 Chaussée de Wavre, 1040 Etterbeek**. Le point de départ des visites guidées se trouve dans le **parc** situé juste à côté de la maison. C’est le parc Jean Félix Hap.

Il y a plusieurs manières de s’y rendre.

En train – via Brussel-Luxembourg

La maison Hap se trouve à 950m de la gare **Bruxelles-Luxembourg.** À Bruxelles-Luxembourg, prenez la sortie 2 (Chaussée de Wavre).

Si vous voyez ce panneau, vous êtes au bon endroit !

Continuez tout droit sur l’esplanade.

À la **Chaussée de Wavre**, tournez à gauche. Puis, allez tout droit pendant 800m jusqu’à ce que vous arriviez à la Maison Hap.

Voici l'itinéraire complet entre la gare de Bruxelles-Luxembourg et la maison Hap.

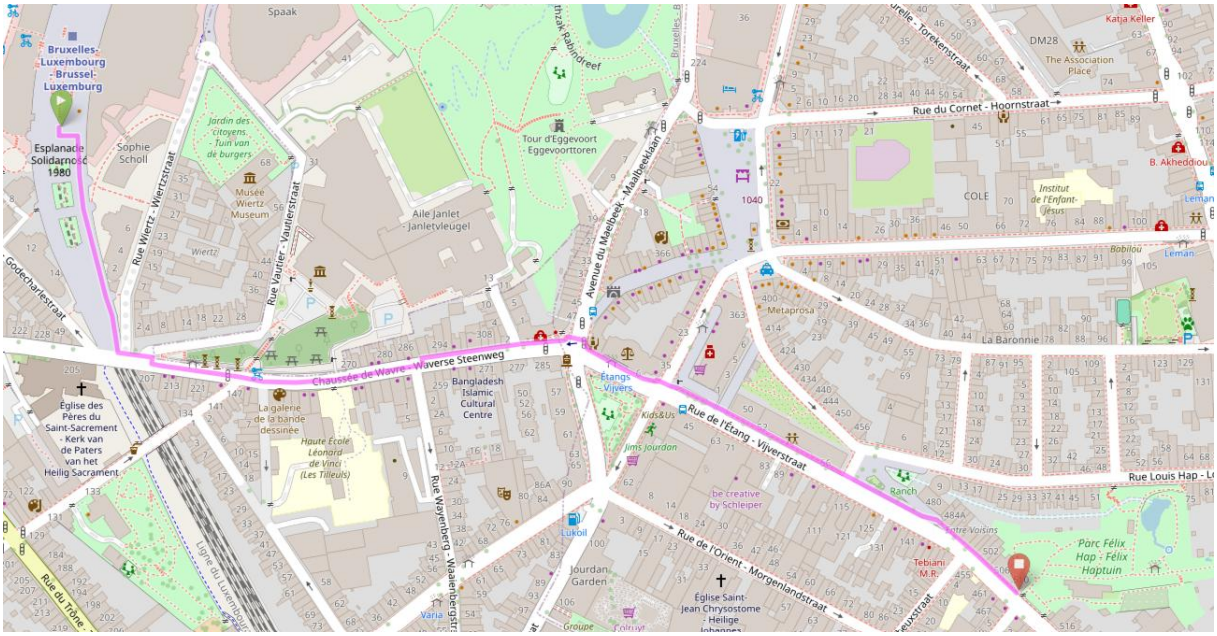

En train – via Bruxelles-Central

Une autre option consiste à prendre le train jusqu'à **Bruxelles-Central**, puis à poursuivre votre trajet en **bus**. À Bruxelles-Central, rendez-vous dans le **grand hall**. En haut du hall, face aux anciens guichets, prenez les escaliers à droite. Il s'agit de la **sortie Cantersteen**.

À la sortie Cantersteen, l'**arrêt de bus** se trouve immédiatement à gauche. Prenez le **bus 38** direction Héros. Pour obtenir des instructions sur la manière de prendre le bus à Bruxelles, consultez le paragraphe ci-dessous (« Tram et bus »).

Descendez à l'arrêt **Blyckaerts**. Au carrefour, prenez la rue à gauche.

Suivez le **trajet** ci-dessous de 800m pour atteindre la Maison Hap.

En tram et en bus

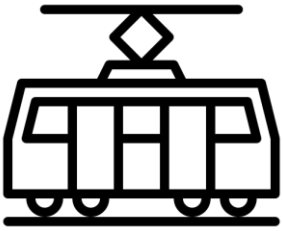

Si vous venez à la Maison Hap depuis un autre lieu bruxellois que les gares mentionnées ci-dessus, nous vous conseillons de rechercher le meilleur itinéraire via le calculateur d'itinéraire de la STIB. Les bus suivants s'arrêtent à proximité : bus 36 (arrêt Louis Hap), bus 34 (arrêt Fétis), bus 80 (arrêt Leman).

Nous vous précisons qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un abonnement MOBIB pour voyager en tram ou en bus à Bruxelles. Vous pouvez payer sans contact avec votre carte bancaire sur l'un des valideurs de paiement du tram ou du bus (voir l'icône à gauche). Les valideurs de paiement sont généralement situés aux portes d'entrée des véhicules.

En vélo

Utilisez un calculateur d'itinéraire (par exemple Google Maps) pour déterminer votre itinéraire exact. À l'entrée du parc, il y a plusieurs **arceaux à vélos**. Attachez bien votre vélo.

En voiture

Nous recommandons de choisir un autre moyen de transport que la voiture, mais ceux qui viennent en voiture peuvent essayer de garer la voiture le long de la Chaussée de Wavre ou dans les rues autour du parc. C'est une **zone de stationnement verte**. Le stationnement est gratuit pour tous les habitants d'Etterbeek. Les personnes qui ne résident pas à Etterbeek doivent prendre un ticket payant au **distributeur automatique**. Vous en trouverez un juste en face de la Maison Hap. Vous pouvez également payer via une application. Vous trouverez les instructions sur le distributeur automatique. La durée de stationnement est limitée à 4 h 30 maximum.

Qui est qui ?

Voici **Willem**. Il travaille chez Explore.Brussels et est l'**organisateur** des visites.

Voici **Pauline.** C'est la **guide** qui va vous faire découvrir la Maison Hap.

Le déroulement de la visite

Avant le début de la visite

La visite aura lieu le **samedi 18 octobre à 12h00**. Pour que tout se passe bien, nous vous demandons d'arriver 15 minutes à l'avance à l'entrée, donc à 11h45. Le **point de départ** réel se trouve dans le **Parc Hap**.

Passez par cette **porte** pour entrer dans le parc.

Tournez à gauche au coin du bâtiment.

Les visites commencent derrière cette porte. Une **agente d'accueil** vous y accueillera. Donnez-lui votre nom si elle le demande.

Il n'y a pas de **casiers** dans la Maison Hap. Nous vous déconseillons donc de venir avec **des sacs à dos** (volumineux). Vous souhaitez garder votre sac à dos avec vous ? Portez-le alors sur la poitrine. Ou demandez à l'agente d'accueil de le garder pour vous.

L’agente d’accueil peut vous demander d'attendre dehors jusqu'au début de la visite.

En **cas de pluie,** vous devrez porter des **chaussons**. Portez-les jusqu’à la fin de la visite.

Les **toilettes** se trouvent sur l’étage. Willem ou l’agente d’accueil peuvent vous montrer la localisation exacte.

Pendant la visite

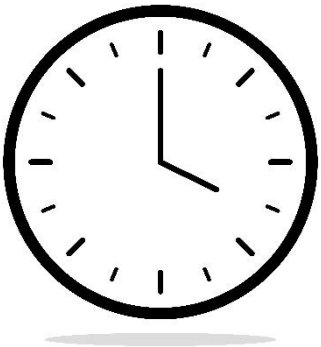

La visite guidée durera **au maximum une heure**. L’endroit est silencieux, mais au début de la visite, vous pourrez éventuellement croiser un autre groupe. Durant le reste de la visite, il n’y aura pas d’autres visiteurs·euses dans l’immeuble.

Au rez-de-chaussée, nous visitons entre autres la véranda, la salle à manger, un salon et différents espaces professionnels de l'ancien cabinet notarial. Il n'y a pas de pièces très petites.

Au cours de la visite, nous empruntons également un large **escalier** qui mène à un étage intermédiaire (la bibliothèque) et aux pièces privées du premier étage. Ici aussi, il n’y a pas de pièces très petites.

Un **chien d'assistance** est autorisé. Informez Willem à l'avance. Evidemment, faites bien attention à votre chien pendant la visite.

Oui, vous pouvez **prendre des photos** durant la visite. Les vidéos sont également autorisées, mais vous devrez les éteindre si quelqu'un vous le demande.

Il n'est pas autorisé de **toucher** les meubles ni les œuvres d'art présentes.

Nous faisons de notre mieux pour faire une visite sans stress. Vous ressentez du **stress** et avez besoin de vous retirer ? Ne soyez pas gêné à sortir et aller au jardin. Willem peut vous accompagner si besoin.

Après la visite

Après la visite, n’hésitez pas à rester dans le jardin pour profiter de sa beauté, pour faire connaissance avec les autres participants ou pour discuter de la visite. Si vous avez des commentaires à faire sur la visite, Willem et Pauline seront ravis de les entendre.

Information sur l’organisation

Explore.Brussels

Explore.Brussels est un réseau d'associations proposant des visites guidées de qualité sur la Région de Bruxelles-Capitale. Avec le soutien et l'apport de ses associations fondatrices - ARAU, Arkadia, Bruxelles Bavard et Pro Velo - et celui de ses partenaires Korei Guided Tours et La Fonderie, Explore.Brussels organise des visites guidées d'intérieurs remarquables qui ne sont généralement pas accessibles au grand public.

Explore.Brussels organise deux festivals par an, l'un en mars consacré à l'architecture Art nouveau et Art Déco, le BANAD Festival, et l'autre en automne consacré à l’architecture du long XIXe siècle, l’ANTE Festival. La visite du 18 octobre fait partie du programma de cette première édition de l’ANTE Festival.

Explore+

La mission d'Explore.Brussels est de rendre les expériences culturelles accessibles au plus grand nombre. Depuis plusieurs années, Explore.Brussels organise des visites inclusives à l’attention des personnes neurodivergentes ou en situation de handicap. Cela se fait sous le nom d'Explore+. Depuis 2024, Explore.Brussels organise également des visites adaptées aux personnes dans le spectre de l’autisme.